



FEDERATION D'ATHLETISME DE POLYNESIE FRANCAISE

Compte-rendu du Conseil Fédéral de la FAPF
du mercredi 12 septembre 2018 à 17h00 dans ses bureaux au stade Pater.

Etaient présents :

Mme Titaua Maurin, Présidente
Mme Danièle Guyonnet, Secrétaire Générale,
Mme Katia Zarli, trésorière
M. Sacha Lee,
M. Fernand Chaves,
M. Mario Zarli.

Etaient absents représentés:

Mme Françoise Teriierooiterai, procuration à Mme Titaua Maurin,
M. Christian Tchan, procuration à Mme Danièle Guyonnet,
Mlle Anne-Lise Bourineau, procuration à M. Fernand Chaves.

Etaient absents excusés :

Mme Albertine Teriierooiterai,
M. Thomas Slowinski,
M. Dan Pihaatae,
M. Arnaud Rupert,
Mme Louise Teariki.

Etait invité :

M. Thierry Tonnellier, cadre technique.

Ordre du Jour :

1. Approbation du compte-rendu du CF du 10 août 2018,
2. Bilans moral et financier des championnats de France (les cadres techniques),
3. Présentation par les cadres techniques des projets pour l'année 2018/2019,
4. Validation de la liste de pré-sélectionnés pour les Jeux du Pacifique faite en commission technique,
5. Validation de la liste de pré-sélectionnés pour les championnats Océania Polynésiens faite en commission technique,
6. Validation des décisions prises par mail,
7. Questions diverses.....

Le quorum étant atteint, la réunion débute à 18h00.

Madame la Présidente prend la parole et souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents.

Avant de passer au 1^{er} point inscrit à l'ordre du jour, Mme la Présidente présente au CF M. Hitinui Maurin, en charge de la construction du site de la FAPF. Après les présentations, l'intéressé passe à la projection du projet de site. Après quelques réajustements, le projet est validé par l'ensemble des membres présents. Il doit cependant être complété. Une autre projection sera prévue.

1 - Approbation du compte-rendu du CF du 10 août 2018

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.



M. Thierry Tonnellier prend la parole et souhaite revenir sur certains points de ce compte-rendu :

1) Sa formation en Nlle Calédonie : il ne comprend pas la décision du BF de l'autoriser à se rendre en Nlle Calédonie faire de la formation, mais sur ses congés. Il souhaite rappeler que l'ancienne direction avait donné un avis favorable pour une formation dans le cadre de son temps de service. Mme la présidente rappelle que cette formation ne rapporte rien à la FAPF ce qui explique la position du BF.

2) Le recrutement d'1 secrétaire sur le dispositif CAE à mi-temps :

M. Thierry Tonnellier précise qu'un CAE à mi-temps, ça n'existe pas. Mme la présidente rappelle que la candidate à ce poste est trop diplômée pour être recrutée en CAE. Il lui sera proposé un poste de CVD.

3) Ses missions : il précise que dans le cadre de l'évolution de ses tâches, celles-ci sont amenées à évoluer et s'orienter vers le haut-niveau et la formation.

Toutefois, Mme la Présidente précise que la lettre de mission de M. Tonnellier au moment de son embauche, était en priorité axée sur le développement de l'athlé santé (22 % de son temps de travail).

M. Tonnellier informe le CF que dans le cadre du recrutement en CDD de M. Tumatai Dauphin à compter du 16 octobre 2018, la MAAT verserait des vacances à hauteur de 50 000 CFP sur une période de 6 mois soit un montant total de 300 000 CFP. Cette information lui a été donnée par M. Gérard Dubois.

Rappel : lors de la rencontre à la DJS avec Mme la présidente et la SG, M. Gérard Dubois, responsable de la MAAT avait proposé une participation de l'Etat sous forme d'1 subvention à hauteur de 300 000 CFP.

2 - Bilans moral et financier des championnats de France (les cadres techniques)

Le bilan moral a été vu en commission technique.

Le bilan financier : une somme de 420 000 CFP pour l'alimentation, l'essence, le péage ... avait été allouée pour les 3 semaines et pour 7 athlètes. Le groupe est resté dans l'enveloppe.

3 - Présentation par les cadres techniques des projets pour l'année 2018/2019

En l'absence de Monsieur Tumatai Dauphin (parti en Métropole), c'est M. Thierry Tonnellier qui présente leurs projets.

1) Préparation des Jeux du Pacifique :

Une aide par le COPF est prévue. Les conditions : les athlètes doivent figurer sur la liste des présélectionnés pour les Jeux du Pacifique.

2) Stage de préparation des Océania ouvert aux présélectionnés.

Ce stage prévu pour novembre 2018, ne se fera que si M. Dauphin est aidé.

3) Un stage préparatoire aux Jeux du Pacifique et les France (à délocaliser) du 07 au 11/01/2019 au Lycée Agricole de Moorea ou à Raiatea. Le lieu reste à définir.

4) Déplacement aux Championnats de France hivernaux (indoors et extérieurs) pour les lancers.

5) Championnats de Nlle Zélande au mois de mars 2019 à Christchurch.

Lors de ce CF, il a été acté que tous les athlètes qui se seront déplacés sur la France au mois de février 2019, ne pourront pas bénéficier du voyage en Nlle zélande.



Fédération d'athlétisme
de Polynésie française.

- 6) Stage avec un formateur métropolitain : venue de monsieur Laurent Hernu ou Hernandez.
- 7) Championnats de France estivaux : sont concernés les lanceurs cadets qui ne peuvent pas lancer pour les Jeux du Pacifique (double sur classement).

4 - Validation de la liste de pré-sélectionnés pour les Jeux du Pacifique faite en commission technique

Elle est évolutive.
Voir la liste jointe.

5 - Validation de la liste de pré-sélectionnés pour les championnats Océania Polynésiens faite en commission technique

Une exigence : 1 présence de 02 ans sur le territoire pour pouvoir participer.
Elle est également évolutive jusqu'à la sélection.
Voir la liste jointe.

6 - Validation des décisions prises par mail

Avis favorable à l'unanimité des membres présents pour l'achat de :

- 02 ordinateurs portables pour les 02 cadres techniques,
- 01 portable de bureau pour la trésorière,
- 02 ou 03 sacs de matériel de sport pour les interventions dans les établissements scolaires ou les écoles de sport, par les cadres techniques et Mme la présidente,
- 01 appareil photo reflex (produire plusieurs proforma).

7 - Questions diverses.....

- 1) Le jeudi 22 novembre 2018 à 18h00 au club house de Feipi, un cocktail sera organisé pour :
 - Les Top Ten piste et hors stade : remise de chèques pour les 10 premiers en présence de M. le Président des Océania ;
 - La marche nordique 2ème degré : remise de diplômes pour Domitille Decaillon et Françoise Arnoux,
 - La formation d'officiels : remise de diplômes.

Avis favorable à l'unanimité des membres présents

2) Les athlètes Takina Bernardino et Matteo Lada qui s'entraînent actuellement en France. Une aide de 100 000 CFP leur sera allouée en octobre 2018, dans le cadre de la préparation des Jeux du Pacifique.


Avis favorable à l'unanimité des membres présents

- 3) Teura Tupaia recevra la somme de 200 000 CFP à titre de dédommagement pour ses frais de transport dans le cadre de sa préparation aux Championnats de France et son titre de Champion de France.

Avis favorable à l'unanimité des membres présents

- 4) Venue de M. Didier POPPE. Ses frais seront pris en charge par la FAPF.

Avis favorable à l'unanimité des membres présents

 e-mail : fapf@mail.pf tél : 48 20 97 fax : (689) 48 20 97 - Bp 51 121 Pirae



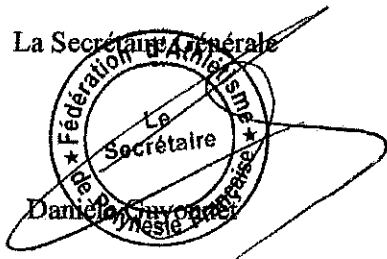
Fédération d'athlétisme
de Polynésie française

- 5) M. Fernand Chaves interpelle le CF sur l'organisation des Jeux de Polynésie.
Mme la présidente précise qu'il n'y aura pas d'athlétisme à cette manifestation.

Par ailleurs, l'intéressé souhaite réagir sur le problème des mutations et notamment sur le fait qu'une personne qui est affectée en Polynésie doit payer la somme de 160 € soit 19 093 CFP, pour ses frais de mutation. Il demande que la FAPF adresse un courrier à la FFA pour lui faire part de ce problème. Mme la présidente précise que cela sera fait.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 20h50.

La Secrétaire Générale



La Présidente de la FAPF

